



Confédération des Jeunes Chercheurs Nantais

Le principal objectif des représentants CJCN est de **défendre les droits et les intérêts des jeunes chercheurs** dans les décisions prises au Conseil Scientifique.

Cela passe par un effort de communication entre les jeunes chercheurs et les instances dirigeantes, dans lequel la CJCN sert d'interface. Pratiquement, **le rôle des élus CJCN est donc** notamment de :

Transmettre les informations. Une part importante des dossiers traités au CS concernent les jeunes chercheurs, qui en sont généralement très peu informés. Nos élus essaient de transmettre régulièrement des compte-rendus via la liste des jeunes chercheurs nantais, une liste de diffusion ouverte à tous les jeunes chercheurs (voir <http://www.cjcn.univ-nantes.fr>) ;

Faire connaître la situation des jeunes chercheurs. Il arrive parfois que l'intérêt des jeunes chercheurs ne soit pas pris en compte dans les décisions par simple ignorance. La présence de représentants bien informés (notamment grâce au relais des associations de jeunes chercheurs de la CJCN) permet de répondre à ce problème.

Comme on peut le voir, il s'agit d'objectifs tangibles qui tiennent compte de la réalité de la situation : le poids des élus étudiants au CS est limité, et le CS ne traite que des dossiers en rapport avec la recherche. La CJCN n'a pas pour but d'obtenir de nombreux sièges dans les conseils centraux, mais de **remplir son rôle de représentant des jeunes chercheurs là où cela est utile.**

Dans ce sens les élus CJCN s'engagent à :

- assister activement aux séances du CS ;
- proposer régulièrement des compte-rendus aux jeunes chercheurs ;
- être à l'écoute des questions/problèmes posés par les jeunes chercheurs.

La CJCN : qu'est-ce que c'est ?

La Confédération des Jeunes Chercheurs Nantais (CJCN) est une association (loi 1901) qui rassemble des jeunes chercheurs¹ issus de toutes les écoles doctorales nantaises (désormais régionales). Nos objectifs sont multiples.

La CJCN a pour vocation de défendre et représenter l'ensemble des jeunes chercheurs nantais. En particulier, la CJCN oeuvre dans le sens d'une meilleure reconnaissance du statut des doctorants: cela signifie faire prendre conscience de l'apport important des doctorants dans la recherche scientifique, de manière à mettre en valeur le caractère professionnel de la thèse. La CJCN a aussi mis en place des rencontres scientifiques (Colloque Interdisciplinaire des Doctorants) et des activités sociales (tournoi de foot, soirées...). Nos actions ont comme but d'aider nos membres à bien vivre leur formation doctorale (faire sortir les jeunes chercheurs nantais de leur isolement, de leur permettre de discuter de leurs difficultés.), de promouvoir et de dynamiser la vie associative chez les jeunes chercheurs, de favoriser les échanges interdisciplinaires, de capitaliser les expériences, de construire et entretenir un réseau de relations entre les associations, et enfin de s'affirmer comme l'interlocuteur privilégié pour l'ensemble des jeunes chercheurs auprès des partenaires locaux impliqués dans la formation doctorale, tels que l'Université de Nantes, les écoles doctorales, la communauté urbaine de Nantes, la région Pays de la Loire ou encore la Chambre de Commerce et d'Industrie.

La CJCN au Conseil Scientifique de 2002 à 2010

La CJCN voit le jour officiellement en octobre 2002. Dès les élections étudiantes de décembre 2002, une liste CJCN est proposée pour le Conseil Scientifique de l'Université. La CJCN obtient alors deux sièges. En décembre 2003, des élections partielles ont lieu pour le CS, suite à la démission de deux élus. La CJCN obtient un siège supplémentaire. En décembre 2004 la CJCN obtient deux sièges, et en décembre 2006 et en mars 2008 les quatre sièges au Conseil Scientifique.

La liste CJCN pour le CS

Collège Disciplines juridiques, éco et gestion
Collège Disciplines juridiques, éco et gestion
Collège Lettres, langues, SHS
Collège Lettres, langues, SHS
Collège Santé

Anne-Laure CONSTANT
Nicolas BERGEMAN
Mohamed-Amine CHEMAMI
Marie SZARLEJ
Benoît CHATIN

(UFR Dr. et Sc. Politiques)
(suppléant UFR Dr. et Sc. Politiques)
(UFR Lettres et Langues)
(suppléante UFR Sociologie)
(UFR Médecine)

¹ Le terme générique de jeune chercheur regroupe les étudiants de 3^{ème} cycle suivant une formation à et par la recherche, c'est-à-dire les étudiants de Master 2 et les doctorants, ainsi que toutes les personnes en situation précaire ayant suivi une formation doctorale, telles que les ATER, les post-doctorants, ou les jeunes chercheurs non insérées professionnellement.